

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Santusa Holding représentée par son Fondé de pouvoirs, M. José Andres Reig Echeveste, a déclaré le 17 août 2011, avoir acquis sur le marché central, le 15 août 2011, 1.929.400 actions Attijariwafa bank, au cours unitaire de 401 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, Santusa Holding détient 10.715.514 actions Attijariwafa bank, soit 5,55% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Santusa Holding envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Attijariwafa bank.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)